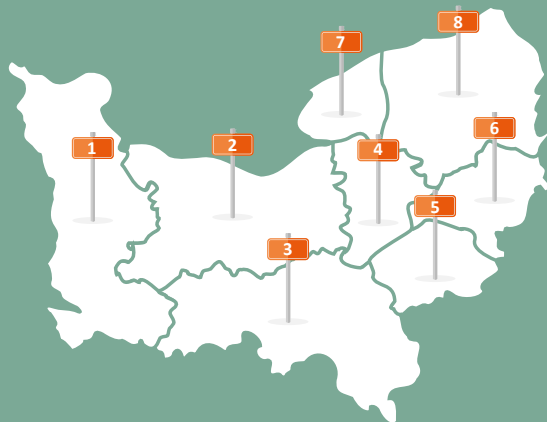


Contacts



1 Manche
06 25 05 47 36

2 Calvados
06 32 86 75 79

3 Orne
06 20 88 69 37

4 Eure Ouest
06 25 05 27 56

5 Eure Sud
07 86 05 57 84

6 Eure Est
06 25 05 03 92

7 Seine-Maritime Ouest
06 12 32 55 60

8 Seine-Maritime Est
06 25 05 28 27
06 34 18 87 37

Responsable du dispositif

06 12 09 03 79

normandie.dsa@ladapt.net

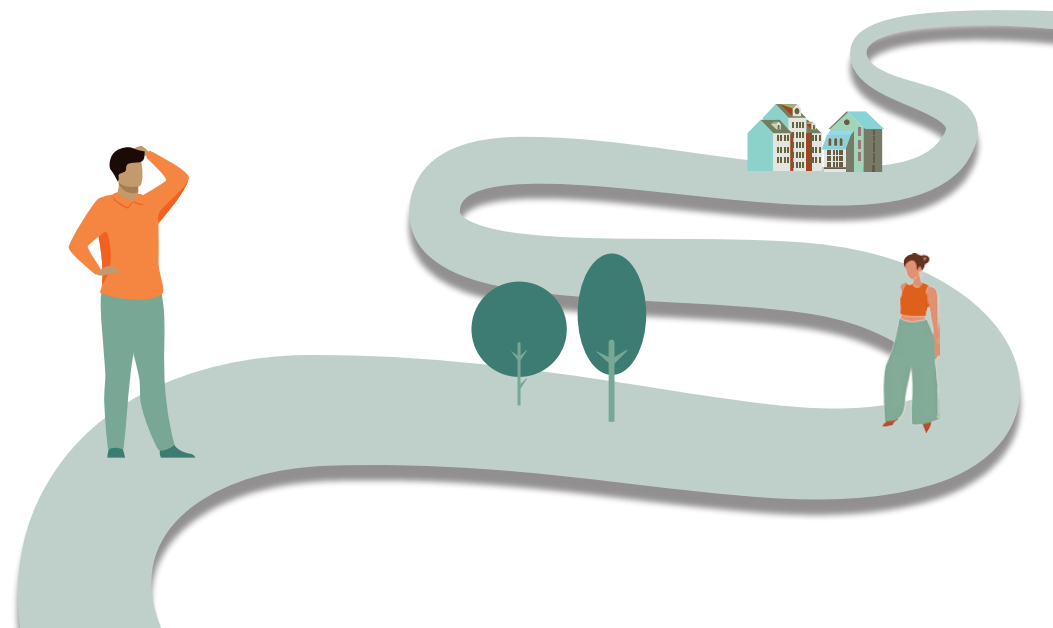
Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination en Normandie est une initiative conjointe de LADAPT Normandie, la Ligue Havraise et la Fondation Normandie Générations.



Ce projet est financé par l'Agence Régionale de Santé Normandie.



Dispositif
de Soutien à
l'Autodétermination
Normandie



Vous êtes en situation de handicap ou proche aidant ?

- Une Facilitatrice de proximité vous accompagne pour formuler votre projet de vie et vous soutenir dans vos choix !

normandie.dsa@ladapt.net
► 06 12 09 03 79



@DSA-Dispositif de Soutien à l'Autodétermination

OUVREZ LE CHAMP DES POSSIBLES !

Le Dispositif de Soutien à l'Autodétermination, c'est quoi ?

Le dispositif de soutien à l'autodétermination se place aux côtés des personnes en situation de handicap et / ou de leurs proches pour les soutenir dans l'élaboration de leur projet de vie et la construction de leur parcours. Pour cela, le dispositif met à disposition des facilitateurs de choix de vie.

Quelles sont les missions du facilitateur ?

Le facilitateur de choix de vie vous soutient, vous informe et recherche des moyens avec vous.

Il vous propose un espace de réflexion neutre pour vous aider à :

- ✓ Exprimer vos souhaits, vos envies, vos rêves
- ✓ Définir votre projet, ses étapes et vos priorités
- ✓ Mieux connaître vos droits, les ressources du droit commun et spécialisé
- ✓ Identifier qui peut vous aider à réaliser vos projets
- ✓ Aller vers les personnes que vous avez choisies pour réaliser votre projet
- ✓ Expliquer votre projet et le rôle que vous souhaitez avoir.

Le facilitateur intervient seulement à votre demande et ne fait rien sans vous.

C'est vous qui pilotez !

Le facilitateur peut vous soutenir dans l'élaboration de votre projet, sur tous les domaines de la vie.



Pour qui ?

- ✓ vous êtes une personne vivant avec un handicap
- ✓ vous êtes un proche (famille, ami, aidant...)
- ✓ à tout âge

Comment ça marche ?

- ✓ c'est un service libre et gratuit sans démarche administrative
- ✓ vous pouvez nous contacter quand vous en ressentez le besoin
- ✓ sans durée limitée

L'autodétermination, c'est quoi ?

Être autodéterminé, c'est agir comme le principal acteur et auteur de sa vie, dans les domaines qui comptent pour soi.

Cela implique de :

- ✓ décider de sa vie et faire ses propres choix
- ✓ réfléchir et dire ce que l'on veut pour sa vie
- ✓ se connaître et tester de nouvelles choses pour apprendre
- ✓ prendre des décisions en assurant sa sécurité

